

Communiqué BCE

1^{er} décembre 2020



La BCE - Banque Commune d'Épreuves regroupe 20 écoles de management, toutes membres de la Conférence des Grandes Ecoles, délivrant le grade de Master pour leur programme grande école :

Audencia Business School, Brest Business School, BSB Burgundy School of Business, EM Normandie, EDHEC Business School, emlyon Business School, ESC Clermont Business School, ESCP Business School, ESSEC, Excevia Business School, Grenoble Ecole de Management, HEC Paris, ICN Business School, INSEEC Grande Ecole, Institut Mines Telecom Business School, ISC Paris Grande Ecole, MBS Montpellier Business School, SKEMA Business School, South Champagne Business School, TBS

et 3 écoles associées : ENSAE Paris, ENS Paris-Saclay, Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr

LA BCE ADOPTE UNE CHARTE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE POUR LE CONCOURS 2021 ET MET EN PLACE UN COMITE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE

Ce Comité d'éthique et de déontologie de la BCE a pour objet de veiller au respect des principes et des règles édictés dans la Charte d'éthique et de déontologie du concours BCE et de rendre des avis et recommandations, notamment en matière de prévention des conflits d'intérêt. Il est composé des six personnalités suivantes :

- . Présidente : Madame Caroline PASCAL, Cheffe de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche
- . Madame Cécile ANDRE-LERUSTE, membre du Bureau de la CCI Paris IDF et présidente de la commission formation
- . Madame Alice GUILHON, directrice générale de SKEMA Business School et présidente du Chapitre des écoles de management de la Conférence des grandes écoles
- . Monsieur Jean-Pierre HELFER, professeur émérite, agrégé de sciences de gestion, premier président de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion
- . Monsieur Bernard RAMANANTSOA, ancien directeur général de HEC Paris
- . Monsieur Maurice THEVENET, Professeur au CNAM et à l'ESSEC Business School, ancien délégué général de la FNEGE

Réunies en Conseil BCE le 19 novembre, les écoles de management membres de la BCE ont adopté à l'unanimité les mesures suivantes destinées à mieux garantir l'égalité de traitement des candidats et à davantage sécuriser le processus de conception des sujets dès le concours 2021.

- **Adoption et publication d'une Charte d'éthique et de déontologie du concours BCE**
(Cf. document joint au présent communiqué, consultable et téléchargeable sur le site internet de la BCE)
- **Constitution d'un Comité d'éthique et de déontologie de la BCE, présidé par la Cheffe de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche**
(Cf. liste des membres du Comité)
- **Mise en place d'une déclaration d'intervention dans les établissements d'enseignement** pour les responsables d'épreuves et concepteurs de sujets afin de prévenir les conflits d'intérêt
- **Systematisation des conventions portant engagement de respecter les dispositions de la Charte d'éthique et de déontologie** par les responsables d'épreuves et concepteurs de sujets

Annoncées début octobre suite aux recommandations de l'audit réalisé par l'Inspection générale de la CCI Paris Ile-de-France présentées aux écoles lors du Conseil BCE du 29 septembre, ces mesures sont désormais clairement définies et vont donc permettre un fonctionnement optimal de l'ensemble des processus de la BCE, de la conception des sujets de concours à la prévention des conflits d'intérêt, qui seront soumis à l'arbitrage du Comité d'éthique et de déontologie de la BCE.



Christian CHENEL
Directeur des Admissions et Concours (DAC)

cchenel@cci-paris-idf.fr - 01 39 67 58 12
www.concours-bce.com

La BCE - Banque Commune d'Épreuves est administrée par la Direction des Admissions et Concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Ile-de-France

